Origine des Vignerons du Castelas

Extrait de « Glanes d'histoires de 1944 à 1971 » par Georges Mathon

LA CAVE COOPÉRATIVE DE ROCHEFORT



La cave coopérative dans les année 50

Chronologie des faits.

1952-01-11

AVIS - Étude pour la création d'une Cave coopérative - Tous les viticulteurs de la commune intéressés sont invités à <u>une réunion très importante</u> qui aura lieu à la Mairie le <u>dimanche 13 janvier à 11h précise</u> - Affichage : Mairie, La Bégude, La Calvette, La Rouette, Lavoir public, Poids public.

1952-07-15

- Constitution d'une société civile particulière de personnes dénommée "*Cave Coopérative des Vignerons du Castellas*" pour une durée de cinquante années, siège social Rochefort-du-Gard. Elle a pour circonscription les territoires des communes de : Rochefort-du-Gard, Saze, Domazan, Estézargues, Pujaut, Les Angles, Villeneuve-les-Avignon, Valliguières.
- L'objet est la vinification en commun des raisins provenant exclusivement des exploitants sociétaires ; le logement et la conservation et la vente des vins ainsi produits, l'utilisation ou la vente des marc, lies et autres produits de vinification.
- L'acte a été reçu par Maitre Issartial, notaire à Villeneuve-les-Avignon le 15 juillet 1952. Président, M. Vache Joseph; vices présidents, MM. Célestin Frédéric, Auguste Rochas et Augustin Langlade; secrétaire, M. Maurice Guigue; trésorier, M. Eugène Martin. Sont nommés comme premiers administrateurs, MM. Émile Dubec, Jean Dubois, Célestin Frédéric, Maurice Guigue, Robert Jauffret, Augustin Langlade, Eugène Martin, Auguste Rochas et Joseph Vache, tous propriétaires viticulteurs à Rochefort-du-Gard.
- Le 20 juillet 1952, 59 sociétaires seront présents ce jour là, à l'occasion de l'assemblée générale, suite à un appel à souscription aux viticulteurs pour adhérer à la future cave coopérative.

- Le 7 août 1952, 73 souscripteurs sont enregistrés. Le capital des versements effectués s'élève à un total de 677 000 frs.
- Le 7 septembre 1952, séance constitutive officielle de la cave, à 11h salle de la Mairie. Séance honorée par les représentants des Services Agricole et du Génie Rural, du Crédit Agricole Régional et de l'Organisation Départementale de la Coopération. Les coopérateurs sont instamment invités à s'y trouver.

"La première récolte sera réceptionnée en 1955, alors que le bâtiment était encore en chantier, la toiture n'était pas terminée. (1)

- Au dessus de la réception, on peut lire "**Les vignerons du Castelas**". Le nom déposé chez le Notaire en 1952, respectait pourtant l'orthographe originale "CASTELLAS". Il va perdre un "L" au passage. Pourquoi ? Nul ne le sait!
- Historique : L'appellation Castellas apparait pour la première fois dans les documents officiels concernant la construction du mur du chemin du Castellas. La plaque posée par la municipalité en 1888 sur la maison Jacoby, confirme cette orthographe.
- Autre précision, auparavant point de "Castellas" seulement la "Vieille Église" !
- Petite leçon de prononciation, un "E" précédant "LL" se prononce è, accent grave (comme belle) mais un "E" devant un seul "L" se prononce "eu". Phonétiquement il faudrait lire casteulas !" (a)
- (1) Le dimanche 16 septembre 1956 aura lieu un banquet d'inauguration à l'issu de l'assemblée générale de la coopérative. Tous les coopérateurs y seront invités, ainsi que les responsables des caves coopératives voisines, des personnalités, et bien sûr l'incontournable personnage du monde viticole, le président de l'Institut National des Appellations d'Origine, le Baron Le Roy de Boiseaumarie (1890-1967). Sa devise "Moins de vin, mais meilleurs" sera peinte à l'intérieur de la cave. Il fut, pilote de chasse, héros de la guerre de 14 et chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire."
- (a) NDLR: Le nom « Les Vignerons du Castellas » avait déjà été déposé en 1929 par la cave de « La Fare les Oliviers », d'où le probable changement d'orthographe de notre coopérative, protégeant ainsi cette dernière d'une éventuelle poursuite...

1953-05-01

État communal de statistique agricole.

Document, archives communales, daté du 1er mai 1953.

<u>Terres</u>: labourables, <u>760,24</u> h; vergers, 65,68; vignes, 381,65; bois, 1805,44; patis (*terres non cultivées*), 293,32; carrières, 2,76; maraichères, 27,97; bâtiments, cours dépendances, 20,46; divers et propriétés publique, 1,51; Total 3359,03 h.

<u>Détail terres labourables</u> : blé, 106,22h ; orge, 39,62 ; avoine, 37,20 ; maïs, 0,50 ; pommes de terres, 3,00 ; betteraves fourragères, 3,00.

Haricots secs, 1,00 ; culture régulière plein champ, 27,97 ; prairies artificielles, 70,00 ; prairies temporaires, 10,00 ; fourrage, 50,00 ; jachères, 411,74. Total : 760,24.h

<u>Cheptel</u>: Chevaux, 77; mulets, 29; ânes, 3; bovins, 9; ovins, 780; caprins (*chèvres, boucs, chevreaux*) 35; porcins, 360.

- Une très intéressante étude datant de mai 1952 nous donne une statistique détaillée viticole et oléïcole :

<u>Viticole</u>. Surface totale, 377h, dont 93 h en non production ; et 40 h en raisins de table ; ordre de grandeur des productions en quintaux : 1950, 1600 Qtx ; 1951, 2000 Qtx.

Variétés en pourcentage et date de début de récolte :

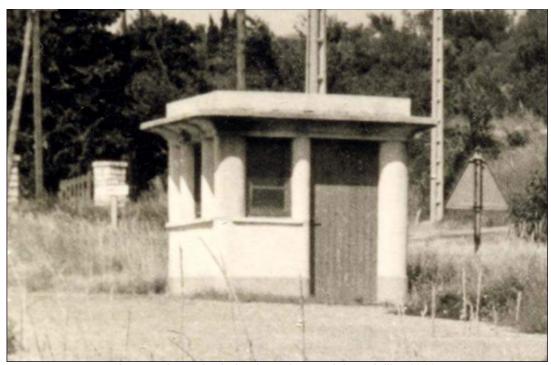
Chasselas 52% (10 août) - Alphonse Lavallée 3% (30 août) - Gros vert 5% (15 septembre) - Servant 20% (15 octobre) - Muscat d'Hambourg 10% (5 septembre) - Admirables 10% (1er septembre).

Porte greffes: Rupestris, 90% - Couderc 3.309, 7% - Couderc 161.49, 2% - Couderc 4.453, 1%.

Oléïcole: Surface totale 40 h, production 200 Qtx, dont 10% à la confiserie et 90% à l'huilerie.

Rendement donné 6 kgs d'olives pour 1 litre d'huile (100/17) et 8 frs par kg d'olives, au moulin privé non coopératif : Fauque frères à Rochefort du Gard.

"Cette étude est la dernière statistique du village avant son évolution viticole, suite à la construction de la cave coopérative, et maraîchère, due à la création du syndicat de la tomate de Rochefort. Remarque point d'élevage de volailles dans cette statistique et surtout dernière récolte d'olives en 1955 suite au gel de février 1956. Le moulin à huiles des frères Fauque fermera définitivement cette année là.)."



Le pont bascule de la place du marché, en juillet 1962

1953-10-05

Suite à une demande faite début septembre, part l'administration de la Cave coopérative de disposer du Pont bascule nouvellement installé, M. le Maire avait décidé d'autoriser son usage à cet effet. À l'occasion du Conseil Municipal du 5-10, le droit de pesage n'ayant pas été fixé, une somme forfaitaire de 4 000 francs est demandée. Ce forfait tient compte, des faits que le poids public n'a pas été réceptionné et que son fonctionnement n'a pas requis un agent municipal.

1956-09-16

Le dimanche 16 septembre 1956, à l'issu de l'assemblée générale, aura lieu un banquet d'inauguration de la Cave coopérative des Vignerons du Castellas. Tous les coopérateurs y seront invités, ainsi que les responsables des caves coopératives voisines, des personnalités, et bien sûr l'incontournable personnage du monde viticole, le président de l'Institut National des Appellations d'Origine, le Baron Le Roy de Boiseaumarie (1890-1967). Sa devise "Moins de vin, mais meilleurs" sera peinte à l'intérieur de la cave. Il fut, pilote de chasse, héros de la guerre de 14 et chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

1958

La cave des vignerons du Castelas est à l'honneur. Des vins présentés au Concours général agricole de Paris ont été primés.

AOC Côte du Rhône, médaille d'argent.

Vin ordinaire, médaille de bronze.

Ce n'est pas la première médaille lors de la première récolte engrangée à la cave en 1955, elle avait déjà obtenu une médaille d'argent au même Concours de Paris.

"Extrait de Roca-Fortis - L'alambic et le distillateur

Historique des alambics à Rochefort : Roulet, de la famille Verchières, était à la Bégude sur une propriété reprise plus tard par un armurier qui en fera un stand de tir. Léon Fauque, allié aux Verchières, le reprendra après la guerre de 14. Son alambic était situé sous un hangar à l'angle de la rue de l'Alambic et de la rue petite calade. (parcelle 38), il s'arrêtera au milieu des années 50, peu après la création de la cave coopérative.

Historique du Bouilleur de cru : La loi des finances du 22 avril 1905 avait institué un privilège héréditaire de bouilleur de cru, qui s'est maintenu jusqu'à une époque récente. Chaque agriculteur avait le droit de distiller pour son propre compte 1000 degrés d'alcool pur, soit 20 litres à 50°; c'était le privilège du bouilleur de cru.

L'hérédité de ce droit sera supprimée le 31 août 1960. Avec cette mesure le bouilleur de cru et le distillateur auraient tôt ou tard disparus du paysage de nos campagnes, mais en 2002 une nouvelle loi abroge dès 2007 tout privilège ayant trait à cette tradition."

1961-12-06

Formulaire de renseignements adressé à la Répression des Fraudes sur la situation viticole de la commune, récolte en hectolitres 1961 :

- 217 viticulteurs ; 428,96 hectares de vignes exploitées ; 4646,61 h. rouge CC ; 103,56 h. blanc CC ; 4376,22 h. côte du Rhône.

Pour l'année suivante 1962 :

- 221 viticulteurs ; 506,84 hectares de vignes exploitées ; 10327,93 h. rouge CC ; 2351,90 h. blanc CC ; 7348,49 h. côte du Rhône.

"Cette différence énorme de production, d'une année à l'autre, n'est pas encore expliquée!

En 1961, 7 caves particulières à Rochefort avec : Imbert Léonce, Verchière Sylvaire, Guigue Théodore, Roux Antonin, Soulier Albert, Velay Paul, Abrieu Julien. Et 210 viticulteurs à la cave coopérative, dont certains ont leurs propriétés dans les villages voisins."

-000-